



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMUNE DE SAINT SOUPLET SEANCE DU 2 JUILLET 2009**

L'an deux mil neuf, le 2 juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 27 juin 2009, s'est réuni en mairie pour une réunion ordinaire en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur QUONIOU Henri, Maire,

**Etaient présents** : Henri QUONIOU, Eric FLAYELLE, Alexandre MORTIER, Jean-Pierre NOTRICE, Florian LEFEBVRE, Delphine MOREAU, David VANDENBERGH. Emma ROMANIELLO.

**Etaient absents excusés** : Alain PILARD qui donne procuration à Henri QUONIOU - Marc BERA qui donne procuration à Eric FLAYELLE – Eric ROULLET qui donne procuration à Florian LEFEBVRE – Roger PLUCHARD – Jean-Pierre HALLE – Thierry GILBERT – Franck BURY.

**Secrétaire de séance** : Emma ROMANIELLO

**Objet : Droit de défendre dans l'affaire Commune-Denisse**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il a reçu un courrier du Tribunal administratif suite au différend qui l'oppose à Madame Léa DENISSE.

Il demande à l'assemblée l'autorisation à défendre dans cette affaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré ;

**AUTORISE** Le Maire à défendre dans l'affaire Léa DENISSE.

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits

Le Maire

Henri QUONIOU